

Arrivée de Louis-Napoléon Bonaparte, représentant du peuple. Sa biographie. (13 juin.)

Arrivée de Louis-Napoléon Bonaparte, représentant du peuple. Sa biographie. (13 juin.)

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

54.

Lb 464.

# ARRIVÉE

DE

## LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE,

Représentant du Peuple,



## SABIOGRAPHIE

---

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, fils de Louis-Napoléon Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine, est né à Paris le 20 avril 1808, et fut baptisé en 1811 au château de Fontainebleau, par le célèbre cardinal Fesch. L'empereur et l'impératrice furent ses parrain et marraine.

En 1815, lorsqu'il fut proscrit comme le reste de sa famille, il n'avait que 7 ans, et la reine Hortense, sa mère, ne se sépara pas de lui durant le temps qu'elle passa à Augsbourg d'abord, et ensuite en Suisse, où elle acheta le château d'Arenenberg.

C'est là que le jeune prince commença son éducation militaire confiée au général Dufour.

Lorsque la Révolution de Juillet éclata, Louis-Napoléon crut qu'il pourrait rentrer dans sa patrie; mais cette illusion fut de courte durée. Il courut donc prêter son bras aux patriotes italiens qui venaient de lever l'étendard de l'indépendance, et c'est là, à Forli, qu'il perdit subitement son frère qui l'avait accompagné.

Louis-Napoléon étant tombé malade à Ancone, sa mère y accourut, le transporta promptement en France, et vint à Paris, sous un déguisement, implorer les secours de l'art et la permission de séjourner dans cette capitale jusqu'à la parfaite guérison de son fils. Il est inutile

de dire que cette autorisation lui fut refusée, et que la police ombreuse de Louis-Philippe l'obligea de s'éloigner immédiatement. Le neveu de l'empereur ne *reçut même pas de réponse* à une lettre par laquelle il demandait à servir dans l'armée française.

En 1832, il publia un ouvrage sous le titre de *Considérations politiques et littéraires sur la Suisse*, et, en 1834, un *Manuel d'Artillerie pour la Suisse*; il était alors citoyen de la République helvétique, et capitaine au régiment de Berne. C'est à cette époque qu'il combina avec le colonel Vaudrey et quelques officiers français un mouvement qui éclata à Strasbourg le 30 octobre 1836.

On sait qu'elle fût l'issue malheureuse de cette affaire qui conduisit son auteur à la prison, et de là à New-York, où le transporta l'*Andromède*...

Louis-Napoléon, ayant reçu aux États-Unis la nouvelle de la maladie de sa mère, s'était empressé de revenir à Arenenberg, près d'elle, pour lui fermer les yeux; mais bientôt il reçut l'ordre de quitter la Suisse, le Gouvernement français ayant signifié aux autorités fédérales d'avoir à prendre cette mesure. Il s'éloigna en traversant l'Allemagne, et se rendit à Londres où il publia, en 1839, les *Idées Napoléoniennes*, en même temps qu'un journal, *le Capitole*, fondé par lui à Paris, travailla à propager l'esprit de cet ouvrage.

A Londres, Louis-Napoléon se trouva bientôt entouré, comme il l'était en Suisse, d'une foule de Français, et particulièrement d'officiers de l'Empire qui lui firent le tableau le plus flatteur et le plus entraînant des sympathies qu'il rencontrerait en France s'il se décidait à y faire une nouvelle tentative. Riche d'un grand nom, ardent pour la gloire, le prince se laissa entraîner, et l'expédition de Boulogne fût résolue.

Dans la nuit du 5 août, le *Château d'Édimbourg*, bateau à vapeur sur lequel était Louis-Napoléon et sa suite, toucha les côtes de France, et le débarquement s'effectua vers une heure du matin à Wimereux, port situé à une lieue de Boulogne.

De là, la petite troupe expéditionnaire se porta sur Boulogne après avoir désarmé le poste des douaniers. Des cris de *vive l'Empereur!* saluèrent d'abord l'auteur de cette entreprise hasardée; mais un peu plus tard le prince était forcé de se jeter dans un canot pour regagner

le *château d'Edimbourg*, qui mouillait à quelque distance. La garde nationale fit feu sur ce canot, et Louis Napoléon, blessé, tomba à la mer ainsi que plusieurs de ses compagnons.

Arrêté avec une partie des hommes qui composaient son expédition, Louis Napoléon fut transféré à Ham, et de là à Paris, où la chambre des Pairs le condamna à l'emprisonnement perpétuel. La déportation ou la détention furent les peines infligées à ses compagnons, parmi lesquels figurait Tristan de Montholon.

La contenance du prince devant la Cour des Pairs fut digne et résolue, et ce fut sans murmurer qu'il retourna à Ham, préférant la prison en France à la liberté sur une terre étrangère.

Plus tard, un moyen ingénieux lui procura la facilité de s'échapper des mains de ses geoliers, et il en profita. On lui refusait l'autorisation d'aller, *sur parole*, donner un dernier adieu à son père mourant, et, à l'aide d'un déguisement, il franchit les portes de la citadelle pour n'y plus revenir.

Louis-Napoléon reçut pendant sa captivité les consolations et les soins d'une jeune fille du peuple dont il a assuré l'avenir depuis qu'il s'est éloigné d'elle, et ce n'est que comme un témoignage de plus en faveur de sa belle âme que nous signalons ce fait étranger à la politique.

Lorsqu'après la révolution de Février la *République* fut proclamée en France, Louis-Napoléon accourut pour mettre son épée au service de la patrie. *J'accepte cette épée*, dit M. Marrast, *si c'est celle d'un citoyen français, mais je la repousserais si c'était celle d'un petit caporal*. Toutefois, le gouvernement provisoire jugea prudent de l'engager à s'éloigner, et il partit encore une fois pour attendre dans l'exil le moment où la France croirait devoir le rappeler dans son sein.

Ce jour ne s'est pas fait attendre, car Paris et les départements viennent de l'appeler à la *Représentation Nationale*. La gloire attachée au nom de l'oncle a pu contribuer à ouvrir au neveu les portes du Palais législatif, mais la franchise et la loyauté de son caractère éprouvé si longtemps par l'exil et la prison n'ont pas peu concouru à fixer sur lui les sympathies du peuple. Espérons qu'il comprendra le rôle qu'on a voulu lui donner et qu'il saura résister aux insinuations

qui pourraient se produire autour de lui et compromettre sa position.

Nous ne terminerons point sans rappeler ici une anecdote qui peut donner une idée de la vivacité et de la fermeté de ce prince.

Il visitait un jour dans la vallée de Chamouny, en Suisse, la grotte de Balme, à l'entrée de laquelle les voyageurs sont dans l'usage d'inscrire leur nom sur un registre que tient une femme préposée à la garde de cette grotte; au moment où il allait tracer son nom, il en aperçoit un tout fraîchement écrit et la plume lui tomba des mains. *Il est ici!* s'écria-t-il; et laissant là les personnes qui l'accompagnaient, il s'élança, sans guide et sans torche, dans les chemins sinueux de la grotte. Quelques instants plus tard, il tenait un homme qu'il voulait jeter dans le bassin, en lui disant : *Infâme, tu vas périr.* Puis, après quelques instants de réflexion, ramenant cet homme au-dehors : *A genoux, maintenant,* lui dit-il, *misérable, et efface avec ta langue ce nom qui souillerait ce registre.* Cet homme, c'était Sir Hudson Lowe, le geolier de son oncle, qu'il lança violemment hors de la grotte.

Louis Napoléon Bonaparte est un homme qui, malgré ses deux expéditions un peu hasardées, est d'un caractère sérieux. Habitué aux exercices militaires, cavalier adroit et courageux, il réunit la distinction et la simplicité la plus grande dans ses manières. Encore quelques jours et tout le monde pourra apprécier la physionomie de ce prince, véritable type napoléonien.

*Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, vient d'arriver à Auteuil.*

**Rue Sorbonne, 1.**

